



UADH : LA SOCIÉTÉ DISTRIBUERA UN DIVIDENDE DE 0,150 DT PAR ACTION À PARTIR DU 21 DÉCEMBRE



Les actionnaires de la société UADH, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 22 novembre 2018, ont approuvé la mise en paiement d'un dividende de 0,150 DT par action au titre de l'exercice 2017, et ce à partir du 21 décembre 2018.

Source : tustex